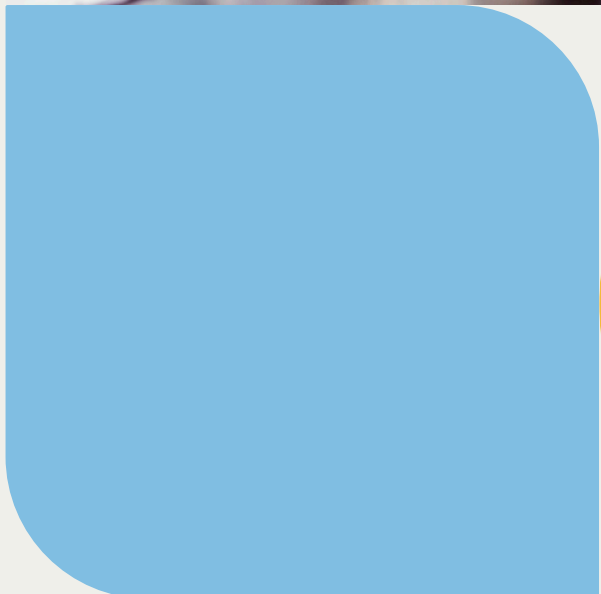


PRESTATION



Préparation et Accompagnement à la Certification RNCP/RSCH Phase 1



PLAQUETTE NOVEMBRE 2025

Notre accompagnement se déroule en deux phases distinctes :

- **Phase 1** : Une préparation approfondie visant à structurer et formaliser votre projet de certification
- **Phase 2** : La réalisation qui inclut la soumission et le suivi du dossier auprès de France Compétences.

Ces deux phases peuvent être souscrites séparément, offrant ainsi flexibilité, étalement de la charge de travail et des dépenses.

Présentation

Cet accompagnement s'adresse aux organismes de formation souhaitant obtenir une certification reconnue au RNCP ou au Répertoire Spécifique (RSCH). Il est conçu pour **maximiser les chances de succès de votre projet de certification tout en minimisant les risques de refus et de sanctions liés à la nouvelle réglementation.**

En résumé, cette première phase de préparation vise à structurer et à formaliser tous les éléments clés de votre projet de certification. Notre approche méthodique permet d'assurer que votre dossier est complet, cohérent, et parfaitement aligné avec les exigences de France Compétences, augmentant ainsi vos chances de succès lors de la soumission et garantissant la pérennité de votre offre de formation. Cette démarche vous permet **d'augmenter vos chances de réussite, de réduire les délais, et d'étaler la charge de travail et financière.**

Objectifs

Structurer son offre de formation suivant les attendus de France compétences dès le projet afin d'optimiser et faciliter le passage en phase 2 pour un dépôt au RNCP

Public visé

Organisme de formation n'ayant pas les ressources nécessaires et souhaitant optimiser sa demande de certification en déléguant la rédaction et l'élaboration des éléments attendus par France compétences

Prérequis

- Avoir un **NDA actif** et **être certifié QUALIOPI**
- Avoir un projet de formation certifiante éligible au RNCP
- Désigner un **réfèrent interne** ayant les compétences et le pouvoir décisionnaire sur les sujets de la certification pour être relais du consultant.

Modalités pédagogiques

Accompagnement à distance combinant des réunions en visioconférence et des phases de recherche et de rédaction

Cette organisation est mise en place conjointement par le consultant chargé du dossier et le réfèrent interne de l'organisme de formation.

Description de la prestation

1 - Définition du périmètre du projet de certification :

Identification des publics cibles, des prérequis et des voies d'accès :

Nous analysons et définissons précisément les publics visés par la certification, les prérequis nécessaires à leur admission et les différentes voies d'accès possibles pour les candidats.

Cette étape est cruciale pour cibler efficacement les bénéficiaires potentiels et assurer que le programme réponde à leurs besoins spécifiques. De plus, elle prépare la collecte des données nécessaires à la justification de l'adéquation du métier aux emplois et de l'impact sur le parcours professionnel via l'analyse des futures promotions de titulaires, un critère d'examen renforcé par France Compétences

 Réalisation d'un panorama concurrentiel (benchmark) :

Nous effectuons une analyse comparative approfondie des certifications similaires existantes sur le marché. Cette étude permet non seulement de positionner votre certification de manière compétitive en identifiant ses points forts, mais elle est surtout indispensable pour garantir l'originalité de votre projet et éviter un refus immédiat par France Compétences pour "reproduction littérale de tout ou partie du contenu d'un référentiel existant". Nous vous aidons ainsi à définir une proposition de valeur unique et à justifier pleinement l'opportunité de votre certification.

2 - Écriture des Référentiels de Compétences et d'Évaluation :

Nous élaborons des référentiels de compétences exhaustifs, décrivant avec précision les compétences que les candidats doivent acquérir. Ces référentiels incluent également des modalités d'évaluation adaptées, permettant de mesurer objectivement l'acquisition des compétences. Conformément aux nouvelles exigences de France Compétences, nous nous assurons que vos référentiels intègrent de manière obligatoire et cohérente :

- Les effets de la transition écologique et numérique sur les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice des métiers ou emplois concernés.
- Les principes de prévention en matière de santé et de sécurité au travail.
- Les compétences liées à la prise en compte des situations de handicap, de l'accessibilité et de la conception universelle.

Nous veillons à la qualité et à la cohérence d'ensemble de ces référentiels, garantissant une articulation logique entre les activités, les compétences attendues et les méthodes d'évaluation.

3 - Mise en place de Procédures pour l'organisation des épreuves d'évaluation :

Nous concevons des procédures détaillées pour l'organisation et la mise en œuvre des épreuves d'évaluation, assurant qu'elles sont réalisées de manière rigoureuse, équitable et conforme aux standards de qualité exigés par France Compétences. Elles couvrent tous les aspects, de la préparation des épreuves à leur déroulement et correction.

Parallèlement, nous vous aidons à définir et à documenter précisément les moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement que vous mettrez en œuvre pour la réalisation des actions de formation ou de VAE.

Cette documentation est essentielle pour prouver la réalité de ces moyens et leur adéquation avec les référentiels, un critère d'examen clé.

Nous vous assistons également dans la mise en place de procédures de contrôle interne des actions de formation et de VAE.

Ces procédures sont déterminantes pour démontrer votre capacité à assurer une qualité continue de la préparation à la certification et à répondre aux exigences de contrôle de France Compétences. Enfin, nous veillons à ce que toutes les informations communiquées au public sur vos actions de formation ou de VAE soient claires, transparentes et exactes, afin d'éviter tout risque de fausse déclaration ou d'information trompeuse, susceptible d'entraîner un refus d'enregistrement.

Tarifs

Tarifs Accompagnement Complet :

- 4 790 € HT pour le RNCP
- 3 290 € HT pour le RS

Tarifs Accompagnement en tant que guide méthodologique :

- 3 790 € HT pour le RNCP
- 1 800 € HT pour le RS

Option préparation au déploiement de la certification (réseau de partenaires) :

Accompagnement complet :

RNCP : 1 990 € HT - RS : 990 € HT

Accompagnement partiel :

RNCP : 990 € HT - RS 590 € HT

Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à nous contacter :



09 74 19 00 20



contact@insyst.fr



www.insyst.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap au 09 74 19 00 20 – referents@insyst.fr